

Réforme des retraites Macron

vers la fin programmée de nos retraites et pour une épargne incertaine

Emmanuel Macron veut instituer « une réforme pour l'avenir », « sûre, juste et lisible » en instituant un système de retraites proche du système «par points», dit «des comptes notionnels». De quoi s'agit-il?



FIN DE SOLIDARITE

- ▶ Actuellement, notre système de retraite par répartition est basé sur la solidarité entre les salarié/es et les générations :
- ➡ Les actifs payent par leurs cotisations pour les retraites d'aujourd'hui et demain, à leur tour, ils bénéficieront des cotisations des actifs quant eux-mêmes seront à la retraite.
- Ainsi, les retraites dépendent des emplois, des salaires, des taux de cotisation sur les salaires.

▶ Le système des « comptes notionnels » se caractérise par une épargne purement individuelle :

- □ L'assuré dispose d'un compte individuel « notionnel » «virtuel» sur lequel est versé l'ensemble de ses cotisations. C'est ce capital accumulé qui sera transformé en pension de retraite grâce à un «coefficient de conversion». (Différence avec la retraite par points: Les cotisations du salarié, fonction du salaire, sont transformées chaque année en points).
- C'est une épargne individuelle constituée pendant toute la vie active et non plus le prolongement de notre salaire. Jusquelà, tout paraît simple.

La solidarité entre les salarié/es n'existe plus :

- ➡ Les interruptions de travail pour maternité, maladie, invalidité, chômage indemnisé actuellement prises en compte ne le seront plus.
- ⇒ De même, n'existeront plus certaines majorations associées à des droits familiaux ni la pension de réversion dans ce

régime alors que les cotisations des actifs dans notre système paient toutes les retraites de la même période.

☐ Il n'y a plus aucune possibilité d'équilibrer les caisses qui sont mal provisionnés en périodes difficiles en transférant des fonds d'une caisse à l'autre.

ILLISIBLE ET IMPRÉVISIBLE

▶ Actuellement, notre système par répartition est à prestation définie : le montant de la retraite est défini : on sait à l'avance combien on pourra percevoir.

Ainsi, on peut calculer la retraite que l'on aura (à règlementation constante), à la date à laquelle on prévoit de partir -à partir de l'âge légal de 62 ans- en fonction de la durée d'activité, basée sur les salaires des 25 meilleures années ou des 6 derniers mois pour la fonction publique, du nombre de trimestres cotisés minorés par trimestre manquant et d'un salaire de référence. Il y a donc une durée de cotisations et un âge de départ à la retraite fixés et connus.

▶ Au contraire, avec le système à points, le montant de la retraite n'est pas défini :

Les cotisations du salarié, basées sur le salaire sont transformés chaque année en points et la valeur du point varie en permanence; il n'y a donc aucune garantie sur la valeur du point et aucune visibilité jusqu'au moment du départ à la retraite.

▶ De même, avec le système des « comptes notionnels », le régime est à» cotisations définies» et le montant de la retraite ne peut pas être connu à l'avance :

Le capital fictif accumulé sera divisé par un» coefficient de conversion» qui dépend :

- **⊃** de l'âge de départ à la retraite
- alle l'espérance de vie de chaque génération au moment du départ.

TRADUISONS CE QUE CELA SIGNIFIE

▶ Tous les paramètres de calcul sont variables, donc incertains!

Le futur retraité, même âgé, ne sait jamais quand il pourra prendre sa retraite, incité à reporter son départ pour augmenter son capital (ou ses points) même s'il a un travail pénible qui réduit d'ailleurs son espérance de vie.

En Suède, les salariés sont obligés de souscrire à une assurance privée par capitalisation et selon le 1er Ministre suédois en 2012 les actifs devraient travailler jusqu'à 75 ans pour garder le même niveau de retraite qu'en 2011.

Que signifie « juste et lisible » si les salariés, après avoir travaillé des années durant, sont contraints de différer toujours plus tard leur départ à la retraite avec une incertitude totale quant au montant de retraite à percevoir qui, de surcroît, se réduit chaque année un peu plus avec l'espérance de vie qui augmente ?

Ce qui rend quasiment impossible la planification et les projets de chacun pour cette dernière partie de la vie qu'est la retraite. L'on voudrait nous faire travailler jusqu'à ce que mort s'en suive que l'on ne s'y prendrait pas autrement.

INJUSTE

« Un euro de cotisation cotisé donne le même droit à tous » a clamé pendant toute sa campagne E Macron.

C'est là encore une nouvelle tromperie. La retraite est calculée sur l'ensemble de la carrière et ne diminue donc pas les inégalités, bien au contraire :

- ⇒ C'est nier les carrières interrompues, discontinues et précaires puisque il n'y a plus de « meilleures » années ou les 6 derniers mois pris en compte dans le calcul de la retraite mais uniquement ce qui a pu être cotisé.
- ⇒ Et ces inégalités pénalisent donc le pensionné dans sa future retraite.
- ⇒ C'est nier la prise en compte des écarts d'espérance de vie selon les catégories et les classes sociales.
- ⇒ C'est pénaliser encore les femmes qui ont une espérance de vie plus longue et des carrières plus heurtées puisque la retraite baisse avec l'allongement de l'espérance de vie.
- → Ainsi, les différences de traitement entre retraité/es s'accentuent
- → Ainsi, il n'y a plus aucun objectif à minima de parité de niveau de vie entre actifs et retraité/es après toute une vie de travail.
- ⇒ Et, pour en finir avec le régime spécifique des fonctionnaires et les régimes spéciaux, « les règles» seront les mêmes pour tous les régimes.
- → Au nom de l'harmonisation des systèmes, on aligne tout sur le système qui est de très loin le plus défavorable.

- Bref, un système par points ou comptes notionnels au nom du progrès social reposent sur des chimères, sur des pseudo choix personnels, voulant nous faire croire:
- → que nous pourrons choisir le moment de notre départ à la retraite,
- aue nous pourrons récupérer tout ce que l'on a versé, un peu comme un précieux et confortable bas de laine que l'on pourrait retrouver à la retraite.

Alors que dans les 2 systèmes:

- ⇒ il est nécessaire de travailler toujours plus longtemps, sans limite d'âge, en fonction du nombre et de la valeur toujours à la baisse des points ou du capital fictif qui diminue d'année en année avec l'allongement de la durée de vie
- ⇒ la baisse des retraites est programmée et la garantie du niveau de la retraite n'est plus assurée.

- Quelle aubaine pour les gouvernements libéraux d'être délivrés de toutes les solidarités et de se croire exemptés de toutes mobilisations collectives.
- Les promoteurs de ce système qui repose sur une épargne individuelle voudraient ainsi rendre caduques les revendications sur l'âge de départ à la retraite, la durée de cotisations, la suppression des décotes, l'augmentation des cotisations patronales, le maintien de toutes les solidarités.
- En fait, c'est une réforme de la même veine que la loi travail que ce gouvernement veut faire passer en force. C'est une réforme qui s'inscrit dans son projet de société toujours plus inégalitaire, basée sur le chacun pour soi et qui va dans le droit fil des politiques successives.
- ☼ Ces politiques n'ont eu de cesse de bafouer le principe de la solidarité dans tous les systèmes solidaires qu'il s'agisse du régime des retraites et d'assurance maladie, des services publics et associatifs dans une volonté politique de rompre avec le pacte social créé par le Conseil National de la Résistance, à savoir de mettre fin à notre droit à la retraite, à la santé, à la formation garanti par l'État.
- ⇒ Préserver les liens très forts entre salariés et retraités par une réelle politique contre le chômage, une relance de l'activité économique, une hausse des salaires et une autre répartition des richesses, c'est cela le progrès social et non pas les vieilles recettes déjà mises en œuvre il y a 30 ans en Angleterre que ce gouvernement qui veut se présenter comme jeune et innovant veut mettre en place.

Pour Solidaires toutes nos luttes doivent converger vers une société solidaire, créatrice de liens, de liberté et de droits sociaux.